UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

FACULTÉ MIXTE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

ANNÉE 1946 N° 77

QUELQUES CONSIDERATIONS SUR L'EDUCATION SANITAIRE EN FRANCE

THÈSE

POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

(DIPLOME D'ÉTAT)

Présentée et soutenue publiquement le 11 juillet 1946

PAR

MARIE-LOUISE DENCAUSSE

MEMBRES DU JURY

MM. ANDRIEU — *Président.*

MM. SOREL, BOUNHOURE, DARNAUD — *Assesseurs.*

TOULOUSE
IMPRIMERIE CLÉDER
28, RUE DE LA POMME, 28

1947

QUELQUES CONSIDERATIONS SUR L'EDUCATION SANITAIRE EN FRANCE

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

FACULTÉ MIXTE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

ANNÉE 1946 N° 77

QUELQUES CONSIDERATIONS SUR L'EDUCATION SANITAIRE EN FRANCE

THÈSE

POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

(DIPLOME D'ÉTAT)

Présentée et soutenue publiquement le 11 juillet 1946

PAR

MARIE-LOUISE DENCAUSSE

MEMBRES DU JURY

MM. ANDRIEU — *Président.*

SOREL, BOUNHOURE, DARNAUD — *Assesseurs.*

TOULOUSE
IMPRIMERIE CLÉDER
28, RUE DE LA POMME, 28

1947

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

FACULTÉ MIXTE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

TABLEAU DU PERSONNEL

DOYEN	MM. CALVET.
ASSESSEUR	LEFEBVRE
Doyens honoraires	BARDIER.
	GORSE.

PROFESSEURS HONORAIRES

MM. DALOUS	MM. RISPAL	MM. MOOG	MM. MAURIN
ESCAT	LAFFORGUE	MERIEL	RIBAUT
	ARGAUD	CAUBET	SERR

PROFESSEURS

Anatomie	MM. CLERMONT
	VALLOIS
Clinique médicale	TAPIE (J.)
	ROQUES.
Clinique chirurgicale infantile et orthopedie	BOULARAN.
Clinique chirurgicale et gynécologique	LEFEBVRE.
Clinique médicale infantile et puériculture	SOREL.
Clinique de neurologie et de psychiatrie	RISER.
Clinique ophtalmologique	CALMETTES.
Physique biologique et médicale	BUGNARD.
Chimie et Toxicologie	BRUSTIER.
Hydrologie thérapeutique et climatologie	MERIEL (P.).
Pharmacie	CAUJOLLE.
Matière médicale	VINCENT
Clinique obstétricale	GARIPUY.
Physiologie	SOULA.
Clinique chirurgicale et du Cancer	DUCUING.
Clinique des maladies des voies urinaires	FABRE (P.).
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	NANTA.
Pathologie générale et médecine expérimentale	SENDRAIL.
Histoire naturelle	DELAS.
Médecine légale et Déontologie	PLANQUES
Bactériologie, hygiène, médecine sociale	ANDRIEU.
Anatomie pathologique	FABRE (J.)
Clinique O.R.L. et de chirurgie macillo-faciale	CALVET
Chimie biologique	MONNIER (P.)
Histologie et Embryologie	N...
Pathologie interne	MOREL

PROFESSEURS SANS CHAIRE

Physiologie	BAISSET
Obstétrique	GUILHEM

COURS COMPLÉMENTAIRES

Cours d'obstétrique aux élèves sage-femmes	MM. GARIPUY.
Cours d'anatomie physiologique et pathologie élémentaire aux élèves sages-femmes	GUILHEM.
Chimie pathologique	VALDIGUIE (P.).
Chimie biologique	VALDIGUIE (P.)
Chimie minérale	BLANC.
Odonto-Stomatologie	CADENAT.
Physique pharmaceutique	AUVERGNAT
Dermatologie et Syphiligraphie	BAZEX
Législation pharmaceutique	BOUISSET.
Microbiologie et hygiène pharmaceutique	BOUISSET.
Clinique de la Tuberculose	MOREL
Neuro-chirurgie	LAZORTHES.
Parasitologie	LASSERRE
Botanique et Cryptogamie	Mme DULUCQ-MATHOU.
Chimie analytique	MM. BLANC.
Hydrologie et géologie	ASTRE.
Médecine Sociale et du Travail et Assurances Sociales	BOUNHOURE
Anatomie médico-chirurgicale	THOMAS.
Pharmacodynamie	BOUNHOURE
Bactériologie et Hygiène	LAPORTE
Clinique O.R.L.	CLAUX
Chirurgie pulmonaire	DAMBRIN (P.)
Urologie	LHEZ

AGRÉGÉS EN EXERCICE

Histologie	MM. BROUSSY
Médecine	GADRAT
	DARNAUD
	GERAUD
	DARDENNE
Anatomie	LAPORTE
	LAZORTHES
Chirurgie	VIRENQUE
	GRIMOUD
	RIEUNAU
	DIEULAFE
	DAMBRIN (P.)
Physique médicale	MARQUES
Chimie médicale	VALDIGUIE (P.)
Chimie générale phamaceutique	BLANC
Pharmacie	COUTURIER
Ophtalmologie	DEODATI
Histoire naturelle et pharmaceutique	Mme DULUCQ-MATHOU
Secrétaire de la Faculté	DUCROS

R. UNIV. BIBLIOTHEEK LEIDEN

La Faculté déclare n'être pas responsable des opinions émises par les candidats
(Délibération en date du 12 mai 1891)

A MON PERE

Il fut mon premier Maître, le guide et l'ami.

Sa vie de Père et de Médecin, faite de dévouement, de travail et d'abnégation, est pour moi un vivant exemple.

Je lui dédie ce modeste ouvrage; sa satisfaction sera ma meilleure récompense.

A MA MERE

Que j'unis dans la même tendresse,

A son grand cœur maternel.

Qu'elle soit remerciée de la sollicitude dont elle m'a toujours entourée et trouve ici un témoignage de ma profonde affection et de ma grande reconnaissance.

A MA MARRAINE

A MA TANTE

Dont la tendresse vigilante fut le meilleur soutien.

A MON FRERE

En gage de confiance pour son avenir médical.

En souvenir de notre enfance, de notre adolescence et de nos années d'étudiants.

A TOUS MES PARENTS

A MON MAITRE ET PRESIDENT DE THESE :

MONSIEUR LE PROFESSEUR ANDRIEU

Professeur d'Hygiène et de Bactériologie
Directeur du Centre d'Education Sanitaire

Qui a inspiré et guidé mon travail, qui m'a fait le grand honneur d'accepter la présidence de cette thèse.

En reconnaissance de la bienveillante sollicitude qu'il m'a toujours témoignée.

A MES PROFESSEURS :

MADAME AUROUSSEAU
Directrice du Saint-Nom de Jésus

MONSIEUR L'ABBÉ LAFFONT
Curé de Fronsac

MONSIEUR LE CHANOINE MARTY
Supérieur du Grand Séminaire de Tarbes

Témoignage affectueux et reconnaissant.

A MES AMIS

A MES CAMARADES DE FACULTE

A CEUX QUI ONT EU QUELQUE AFFECTION POUR MOI

A MON JURY DE THESE :

Monsieur le Professeur SOREL

Professeur de Clinique Médicale Infantile et Puériculture

Qu'il veuille bien trouver ici mes remerciements pour la bonté avec laquelle il m'a accueillie dans son service hospitalier et pour le souvenir que je garde de son enseignement.

Monsieur le Docteur BOUNHOURE

Chargé des fonctions d'Agrégé à la Faculté

Qui a manifesté à mon égard une grande bienveillance et m'a largement ouvert, pendant toutes mes études, les portes de son service

Monsieur le Docteur DARNAUD

Chargé des fonctions d'Agrégé à la Faculté

Je le remercie vivement d'avoir, avec son aimable indulgence, accepté de juger ce travail, et je lui en témoigne ma respectueuse reconnaissance.

INTRODUCTION

« Santé est nostre vie ; sans santé n'est la vie, ni la vie viable. Sans santé la vie n'est que langueur, la vie n'est que simulacre de mort. »

Ce message de Rabelais devient très actuel ; à l'heure où la guerre, l'occupation, la sous-alimentation ont épuisé les ressources physiologiques et la résistance des Français, nous comprenons l'importance de la Santé dans une vie humaine. Mais qu'est-ce donc que la Santé? Elle n'est pas seulement l'absence de maladie, elle est l'harmonie, l'équilibre des fonctions ; elle est la joie de vivre et cette conception de la Santé s'étend aussi bien à l'esprit qu'au corps ; Hygiène mentale et hygiène corporelle sont inséparables.

A l'heure actuelle où leur équilibre physique est si menacé, il importe d'apprendre aux hommes à savoir conserver leur Santé : c'est pourquoi a été créée L'EDUCATION SANITAIRE. *Le terme est récent ; c'est à M. Viborel, directeur du Centre National d'Education Sanitaire, que revient l'honneur de l'avoir fait adopter lorsqu'il s'est agi de réorganiser l'action éducative sur le plan de l'hygiène.*

CHAPITRE PREMIER

Ce qu'il faut entendre par Éducation sanitaire

L'Education Sanitaire étudie le problème de la Santé ; sans faire de vulgarisation médicale, elle porte à la connaissance du public les règles et les pratiques d'hygiène ; elle donne à l'homme ce que des siècles de science ont enseigné.

C'est vraiment une « éducation » et non une instruction. Beaucoup plus qu'un enseignement théorique de formules et de recettes d'hygiène, elle vise à la formation de l'individu ; c'est une « éducation » qui fait appel non seulement à l'intelligence mais encore aux sentiments d'amour-propre, d'altruisme, de dignité de la personne humaine.

Elle cherche à intéresser le public à tout ce qui touche à sa santé, à créer une mentalité de Santé, un appétit de vie saine pour lui-même d'abord ; ensuite : elle développe son sens de solidarité sociale, de sa responsabilité vis-à-vis des êtres qui l'entourent ; elle lui montrera comment un individu, s'il néglige sa santé, peut devenir dangereux pour les autres ; comment un tuberculeux qui ne s'astreint à aucune précaution, contamine son entourage.

a) **Sa nécessité :**

La nécessité d'une Education Sanitaire se faisait impérieusement ressentir en France ; tandis qu'on considère les gros efforts de propagande des pays étrangers, on constate qu'en France, l'éducation sanitaire est presque entièrement à faire.

En Grande-Bretagne, l'éducation du public a été méthodiquement entreprise ; c'est ainsi que de nombreuses œuvres participent à l'éducation sanitaire ; notamment Health and Cleanliness Conncil ; d'autre part, le ministre de l'Education Sanitaire a fait éditer à l'usage des maîtres un manuel d'éducation sanitaire fort bien conçu.

En Italie, la propagande s'est spécialement attachée aux domaines de la famille, de la jeunesse ; nous trouvons l' « Œuvre Nationale pour la Protection de la Mère et de l'Enfant ». L' « Œuvre Nationale des Loisirs ». Mais c'est dans les pays scandinaves que l'on trouve les plus belles réalisations ; en Suède particulièrement où l'éducation d'hygiène est d'une pratique quotidienne : l'école est propre, gaie ; la natation obligatoire, le gymnase attrayant ; les jeunes filles font des stages dans les écoles ménagères et de puériculture, dans les hôpitaux. Nous soulignerons aussi la propagande éducative faite au Danemark dans les milieux ruraux ; la propagande antialcoolique menée en Finlande et qui fait de la Finlande le pays où l'on consomme le moins d'alcool.

Que constate-t-on en France ? A l'exception d'une minorité de savants, de médecins, de gens sensés et clairvoyants, rares sont les personnes s'intéressant à l'éducation sanitaire; on note une grande ignorance dans tous les milieux et pire encore une indifférence étonnante vis-à-vis des questions d'hygiène et de santé ; chacun

pense avec La Fontaine qu' « il ne faut pas tant d'art pour conserver ses jours », le public s'intéresse beaucoup plus aux maladies et à leur traitement qu'à sa santé et aux lois d'hygiène ; « il n'y a rien que les hommes aiment mieux à garder et qu'ils ménagent moins bien que leur santé », a dit La Bruyère.

Hygiène et Santé heurtaient chaque jour les préjugés, les routines, les intérêts égoïstes des individus ; en effet, la santé a toujours été considérée, à juste titre, comme un des biens les plus précieux et sa conservation a fait l'objet de conseils de toute sorte, à la fois préventifs et curatifs. De là, les « remèdes de bonne femme » qui tirent leur origine de l'empirisme le plus élémentaire ; le port en amulette de pattes de crapaud, l'enveloppement des plaies avec des toiles d'araignées ont sans doute un pouvoir thérapeutique réduit et l'éducation sanitaire du peuple est absolument nécessaire pour détruire ces superstitions grossières.

L'éducation sanitaire est aussi nécessaire pour l'Etat. Avoir des hommes sains, vigoureux et forts, est un problème vital pour un pays et l'on peut dire que sa richesse et sa prospérité sont fonction de la richesse physiologique de son peuple. Un grand homme d'Etat anglais — Disraéli — a écrit : « La santé publique est le fondement où repose le bonheur d'un peuple et la puissance de l'Etat. Ayez le plus beau des royaumes, donnez-lui des citoyens intelligents et laborieux, que les arts y fleurissent, que les architectes y couvrent le sol de temples, de palais ; pour défendre ces biens ayez la force, les armes de précision, des flottes. des torpilleurs. Si la population reste stationnaire, si chaque année elle diminue en stature et en vigueur, la nation devra périr. Le souci de la santé publique est le premier devoir d'un homme d'Etat. »

Cette nécessité est inscrite dans les statistiques : la France est un pays qui meurt :

— en 1820, la France représente 16 % de l'Europe,
— en 1936, 8 % seulement.

Voici un signe frappant de cette chute progressive :

— en 1860, la mortalité dépasse la natalité dans 8 départements,
— en 1880, 34 départements sont touchés,
— en 1900, 52 départements,
— en 1935, 60 départements.

Rappelons que la France ne fut jamais plus puissante, dans l'ordre de l'esprit comme dans l'ordre politique, qu'aux périodes où sa supériorité numérique s'affirmait en Europe. Au XVII[e] siècle, notre pays fut le plus peuplé du continent ; Louis XIV, qui promulgue un édit en faveur du mariage, ne considère pas qu'une famille soit nombreuse au-dessous de dix enfants ; à ce moment-là, la culture française s'impose à toute l'Europe ; mais la France avait 20 millions d'habitants, tandis que l'Angleterre et l'Espagne réunies n'en comptaient que 13 millions. Donc, la France est un pays qui meurt.

Donnons un instant d'attention à ce qui se passe dans les autres pays d'Europe ; il s'agit de l'excédent de naissances sur les décès pour 10.000 habitants au cours de l'année 1935.

France	— 5
Allemagne	+ 71
Angleterre	+ 30
Belgique	+ 36
Suède	+ 21
Suisse	+ 34

Ainsi la France est seule, parmi les autres nations européennes, à subir cette crise de dénatalité.

La France est un pays de vieux. La moitié des Français a dépassé 35 ans, un Français sur sept a dépassé la soixantaine, c'est bien un pays de vieux ; de vieux, incapables de produire, de travailler, qui absorbent par pensions, retraites, assurances sociales, une partie des forces vives de la nation.

Quel est le bilan actuel de la santé française ? La IIIme République s'était intéressée aux questions d'hygiène et de santé ; dès lors, des mesures avaient été prises, des progrès accomplis, mais les services, bien modestes, ne pouvaient venir à bout de ce lourd passif sanitaire.

En 1936, il y avait 20 % d'ajournés ; donc un cinquième de la jeunesse française était inapte au service militaire.

A l'heure actuelle, où cinq ans de guerre, d'occupation, ont diminué les ressources alimentaires, épuisé la résistance physique des individus, l'état sanitaire s'est considérablement aggravé ; le nombre des tuberculeux, des déficients physiques et mentaux, des tarés qui viennent au monde, motivent des mesures énergiques à prendre ; l'Etat a compris l'immédiate nécessité d'agir ; c'est pourquoi il favorise l'extension de la médecine sociale, de la médecine préventive, sous la forme de l'éducation sanitaire, en intensifiant les moyens d'action des centres d'éducation sanitaire et en leur accordant les crédits nécessaires.

b) **Son but :**

Le but de l'éducation sanitaire est de gagner l'individu à la cause de sa santé, de l'acclimater à la pratique de l'hygiène, de favoriser l'esprit de prévention et d'emmener la population à utiliser opportunément les moyens de protection sanitaire mis à sa disposition.

On peut envisager le but de l'éducation sanitaire sous deux points de vue, l'un individuel, l'autre collectif.

Au point de vue individuel, il faut amener l'individu à réfléchir sur sa santé, il faut lui apprendre que la santé est sa principale richesse — une richesse qu'il faut savoir garder, défendre ; l'éducation sanitaire lui apprendra comment il devra la défendre ; elle l'informera des besoins de son corps, des règles d'hygiène nécessaires à l'équilibre de sa santé ; sous la plume de maîtres éminents, l'individu trouvera dans une forme attrayante, dépouillée du vocabulaire médical, un enseignement pratique, utile et captivant à la fois. L'éducation sanitaire sera une discipline installée moins par la contrainte que par la conscience individuelle ; elle reposera avant tout sur l'éducation, faisant appel à la conscience et aussi à l'intérêt des individus, elle leur montrera que la maladie est évitable, qu'elle coûte cher, qu'il vaut mieux la prévenir.

Le professeur Delore, dans un récent article sur la « Doctrine de l'Education Sanitaire », souligne, que pour l'individu, la pratique d'une vie saine et la prévention des maladies exige savoir et vouloir : « La santé ne peut être abandonnée à l'inexpérience pas plus qu'aux mauvaises habitudes, à la fantaisie ou aux passions. Elle se conserve par une attention et par une discipline quotidiennes, personnelles ; la vie Saine suppose la vie Sage ».

Au point de vue collectif, cette éducation tend à rehausser le niveau sanitaire du peuple français ; à travers chaque individu, elle veut lutter contre l'appauvrissement physiologique du pays, réduire l'expansion des mauvais éléments, favoriser celle des bons. Les centres d'éducation sanitaire soutiendront et guideront les efforts dispersés des individus et des groupements

isolés ; ils veulent entreprendre une vaste croisade en faveur de la Santé, première condition de bonheur humain ; et cette action sur la santé physique aura sur la formation morale du pays une incontestable influence, la santé du corps et celle de l'esprit étant bien souvent liées. C'est dire que l'éducation sanitaire tendra surtout à réformer les habitudes et les mœurs, à faire pratiquer les règles d'hygiène et de morale, à mettre en œuvre tous les moyens prophylactiques et curatifs pour lutter contre les fléaux sociaux, taudis, alcoolisme, syphilis, cancer ; qu'un des aspects les plus éducatifs de sa tâche, ainsi que le souligne le professeur Delore « consistera à montrer la part du facteur humain, intellectuel ou moral dans le déterminisme de la maladie, au lieu et place de ces facteurs trop facilement évoqués que l'on nomme hasard ou fatalité. »

CHAPITRE II

Fondement légal de l'Éducation sanitaire

C'est en 1920 que le premier centre d'éducation sanitaire a été créé.

Quelques années plus tard, en 1926, l'Office National d'Hygiène Sociale, organisme dépendant du Ministère de la Santé Publique, créait, à titre expérimental, une série de six centres de propagande d'Hygiène-Sociale : à Paris, à Châlons-sur-Marne, à Angers, à Marseille, etc...

En 1935, la suppression de l'Office National devait entraîner la disparition de ces centres qui s'étaient montrés particulièrement actifs.

En 1939, en présence des restrictions alimentaires apportées par la guerre, de la sous-alimentation et de la misère physiologique du pays, le corps médical et une partie de l'opinion s'émurent ; une organisation des centres d'éducation sanitaire fut reprise avec l'aide de la fondation Rockefeller et, en 1940, de nouveaux centres étaient reconstitués. Ce fut alors la création des centres de Paris, de Lyon, de Marseille, de Bordeaux, de Toulouse. Enfin, le 17 octobre 1935, M. Billoux, ministre de la Santé Publique, allait parachever l'orga-

nisation de l'Education Sanitaire en constituant à Paris le Centre National d'Education Sanitaire placé sous l'autorité immédiate du ministre de la Santé Publique. Sous son impulsion et celle très active de M. CAVAILLON, secrétaire général du Ministère de la Santé Publique, les centres ont atteint leur plein épanouissement au point de former un réseau qui couvre la France et l'Afrique du Nord.

Les centres, appelés Centres interdépartementaux d'Education Sanitaire, sont actuellement au nombre de 21 ; en voici la liste :

VILLE	NOM DU DIRECTEUR DU CENTRE
Angers	M. Eugène CHOUARRE, Professeur Collège Moderne et Technique d'Angers.
Bordeaux	Docteur Ferdinand PIECHAUD, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Médecin des Hôpitaux.
Châlons-sur-Marne ..	Docteur Raymond LEFEVRE, Professeur à l'Ecole de Médecine de Reims.
Clermont-Ferrand ..	Docteur Jean-Yvan ROUSSEL, Inspecteur départemental de la Santé du Puy-de-Dôme.
Dijon	Docteur HUHN, Professeur à l'Ecole de Médecine de Dijon.
Grenoble	Docteur Etienne BERTHET, Directeur de l'Enseignement de la Croix-Rouge, Vice-Président du Comité départemental de vente du Timbre antituberculeux.
Lille	Docteur André VERHAEGHE, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Lille.
Limoges	Docteur Armand BENECH, Ex-Interne des Hôpitaux de Béziers.
Lyon	Docteur Pierre DELORE, Professeur à la Faculté de Médecine, Médecin des Hôpitaux.

Marseille	Docteur Jacques SAUTET, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine.
Montpellier	Docteur Hervé HARANT, Professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier.
Nancy	Docteur Louis CAUSSADE, Professeur de Clinique Infantile à la Faculté de Médecine de Nancy.
Orléans	Docteur Victor LE PAGE, Médecin phtisiologue assermenté.
Paris	M. Lucien VIBOREL, Secrétaire général de la Commission d'Education Sanitaire.
Poitiers	Docteur VELUET, Directeur de l'Ecole de Médecine de Poitiers et Directeur du Centre Universitaire de Médecine préventive.
Rennes	Docteur Alexandre LAMACHE, Professeur à l'Ecole de Médecine de Rennes.
Rouen	Docteur WALTER-STEWART, Dermato-Vénérologiste, Médecin adjoint de l'hôpital de Rouen, ancien interne des Hôpitaux de Paris.
Saint-Quentin	Docteur Charles FEUILLETTE, ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Chirurgien des Hospices de Saint-Quentin, Médecin commandant honoraire.
Strasbourg	Docteur Robert TULASNE, Professeur agrégé d'hygiène à la Faculté de Médecine de Strasbourg.
Toulouse	Docteur Georges ANDRIEU, Professeur à la Faculté de Médecine de Toulouse.
Alger	Docteur LACROIX, Professeur d'Hygiène à la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie.

Placés précédemment sous l'égide du Ministère de la Santé Publique, les Centres interdépartementaux d'Education Sanitaire, ont eu leur organisation de base modifiée par arrêté du 17-10-45 (*J.O.* du 17-10-45, n° 262, page 7357) ; en effet, tout en continuant à être placés sous l'autorité du Ministère de la Santé de la ville

où ils siègent, ils sont gérés financièrement par une association privée, pour leur permettre une action plus souple et plus efficace.

Voici le texte de l'article 2 de l'arrêté ministériel :

« La direction de chaque centre est confiée à une personnalité désignée par le ministre et assistée d'un Comité de direction dont la composition est fixée comme suit :

— Inspecteur régional de la Santé ;
— Inspecteur régional de l'enfance, de l'adolescence et de l'entraide sociale ;
— Recteur de l'Académie ;
— Directeur régional de l'Hygiène sociale et universitaire ;
— Un représentant de la Faculté ou école de Médecine ;
— Inspecteur divisionnaire du Travail ;
— Trois membres désignés par le ministre.

L'article 3 prévoit un Centre National ayant pour but de coordonner l'activité des Centres interdépartementaux et dirigé par un délégué du ministre. Ce dernier est assisté d'un comité technique comportant quinze membres choisis par le ministre.

La gestion financière du Centre (article 4) est assurée par la Société Française de Prophylaxie Sanitaire et Rurale. Dans chaque région, une filiale de la Société Française joue, vis-à-vis du Centre régional d'Education Sanitaire, le même rôle que la société elle-même vis-à-vis du Centre National.

Les concours financiers (article 6) destinés à faciliter le fonctionnement des Centres régionaux, sont alloués aux associations gérantes suivant un plan d'utilisation établi préalablement par chaque centre et approuvé par le ministre après avis du Centre National.

Les ressources proviendront, d'une part, des subventions de l'Etat, des départements, des communes, des collectivités publiques, mais aussi des Caisses de Sécurité Sociale auxquelles viennent s'ajouter d'autres ressources, telles que cotisations, legs.

Comment financer l'action des Centres ?

Toute amélioration de la Santé retentissant sur les budgets d'assistance, il est naturel que le financement des centres soit assuré par l'Etat et les collectivités publiques ou privées.

a) Part de l'Etat : elle doit couvrir les frais de personnel, de locaux et des installations de base ; en outre, l'Etat fait des dotations en brochures, tracts, affiches ; il mettra une automobile pour faire des tournées à la disposition du Centre et lui donnera des indemnités pour les frais de cinématographe, films et appareils divers.

b) Part des collectivités publiques : elle provient des budgets départementaux accordés par les Conseils généraux sous forme de subventions destinées à la propagande et à des améliorations sanitaires de tous ordres dans le domaine que nous allons tracer ; à ce point de vue, il convient de souligner la haute compréhension des membres des Conseils généraux de la plupart des départements français.

c) Part des autres collectivités : des circulaires n^{os} 28 et 109 du 19 février 1946 du Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale établissent les rapports entre la Sécurité Sociale et les Centres d'Education Sanitaire ; elles prévoient une aide financière importante allouée aux Centres interdépartementaux en vue d'intensifier la campagne éducative.

De nombreuses circulaires ont précisé le fonctionnement des Centres ; une circulaire du 25 octobre 1945 prévoit particulièrement que :

1°) Le Centre National assumera la charge de documenter et d'équiper les Centres régionaux, qu'il coordonnera leur activité, assurera la liaison avec la Commission d'Education Sanitaire du Conseil permanent d'Hygiène Sociale et avec les grandes institutions d'hygiène et de prophylaxie ;

2°) Les directeurs des Centres adresseront trimestriellement le tableau de leur activité au Centre National d'Education Sanitaire ;

3°) Des réunions trimestrielles des directeurs de Centres sont prévues à Paris, au Centre National.

CHAPITRE III

Le champ d'action de l'Éducation sanitaire

Enoncer le vaste programme de l'éducation sanitaire, c'est dire qu'elle s'adresse à tous les individus sans distinction d'âge ; elle les atteindra chacun dans son milieu, l'enfant à l'école, l'ouvrier à l'usine, l'intellectuel, le passant, par des conférences, des tracts, des affiches, des expositions.

1) C'est à l'école que l'action de l'Education Sanitaire sera la plus importante ; l'âge scolaire, en effet, s'étend sur la plus grande partie de l'enfance puisqu'il débute au moment où l'enfant entre à l'école maternelle, alors qu'il dépouille à peine son aspect de nourrisson, et qu'il se termine à la fin des études secondaires, lorsqu'il est déjà un adolescent. « C'est donc à l'école, dit M. Viborel, Directeur national des Centres d'Education Sanitaire, à partir de l'école maternelle, dès l'âge de trois ans, que l'on commencera résolument et avec méthode l'éducation sanitaire de l'enfant, qu'on lui donnera de bonnes notions d'ordre et de propreté, qu'on lui apprendra le goût de l'eau, de l'air, de la lumière, de la maison saine, devenant peu à peu des besoins essentiels. »

L'éducation se fera à l'école maternelle d'abord, alors que l'enfant est très malléable, qu'il n'a pas pris de mauvaises habitudes ; mais c'est à l'école primaire, pour les enfants de six à quinze ans, que le champ d'action est immense et qu'on travaille avec le maximum de succès. On ne saurait parler, en effet, d'éducation intellectuelle et morale sans parler d'éducation sanitaire ; l'éducation, définie par PLATON, a pour but de donner au corps et à l'âme toute la beauté et toute la perfection dont ils sont susceptibles. D'ailleurs, l'éducation sanitaire, par son but éminemment éducatif, s'intègre dans la conception actuelle que nous avons de l'école, où l'on s'attachera à développer certes les qualités intellectuelles de l'enfant, mais sans négliger sa formation physique, où l'on veillera à créer un équilibre, une harmonie entre elles, se souvenant que, suivant le précepte de Montaigne : « Ce n'est pas une âme, ce n'est pas un corps qu'on dresse, c'est un homme — il n'en fault pas faire à deux. »

Le maître ne considérera pas l'hygiène comme une matière secondaire, étrangère à la formation que l'enfant vient chercher à l'école, mais il l'intégrera au programme, il fera planer une atmosphère d'hygiène sur la classe ; ainsi, à travers les matières de son enseignement — sciences naturelles, géographie — s'attachera-t-il, par une action personnelle de tous les instants, à faire ressortir le facteur sanitaire, à dégager une « pédagogie de la Santé ».

C'est souvent sur le maître d'école que les parents rejettent l'éducation de leurs enfants, c'est lui qui sera le véritable éducateur. Il apprendra à l'enfant ce qu'il faut faire, comment il doit veiller à sa propreté corporelle, comment il doit lire pour ne pas fatiguer sa vue ; et par la pratique quotidienne, l'hygiène deviendra une habitude que l'enfant gardera toute sa vie. L'éducation

sanitaire ainsi comprise aura son maximum de succès à l'école, la période scolaire étant pour l'enfant la période de développement physique, intellectuel et moral, c'est d'elle très souvent que dépendra la santé d'une vie; et l'on comprend que s'il est de première importance d'apprendre à l'enfant ses chefs-lieux de département, il est non moins important de lui apprendre parfaitement les règles de la vie saine.

2) L'éducation sanitaire s'étendra aux grands enfants de plus de quatorze ans.

a) Elle se fera dans l'enseignement du second degré, dans les classes des lycées, collèges, écoles libres ; à l'âge où l'adolescent s'éveille à de nouveaux problèmes, où diverses tendances se font jour en lui, elle traitera plus spécialement les questions d'orientation professionnelle et sportive, d'éducation sexuelle. « On nous apprend à vivre quand la vie est passée, dit Montaigne. Cent escholiers ont attrapé la vérole avant d'en être arrivés au chapitre d'Aristote, de la Tempérance. » On croyait, en effet, jusqu'à ces dernières années que, dans ce qui touche la question sexuelle, le silence était la meilleure sauvegarde, et c'est un grand champ pour l'éducation sanitaire d'orienter progressivement et sainement l'enfant dans ces problèmes.

b) L'éducation s'étendra aux centres de formation professionnelle où, grâce à l'examen de santé, à une collaboration étroite avec les médecins-inspecteurs, elle évitera les tâtonnements, le mauvais aiguillage et nombre de désagréables surprises. ,

c) Elle s'étendra aussi à « La Croix-Rouge de la Jeunesse », qui n'est ni un mouvement de jeunesse exclusivement, ni une organisation médicale, mais une section « jeunesse de la Croix-Rouge » ; animée de trois

buts principaux : prévenir la maladie, améliorer la santé, soulager la souffrance; elle a entrepris, en collaboration avec les autorités académiques et les centres d'éducation sanitaire, un vaste programme pour la santé.

d) Parmi les adolescents, l'éducation se fera encore dans les mouvements de jeunesse, les associations sportives ,le scoutisme ; elle donnera des directives aux jeunes gens sur la façon de développer harmonieusement leurs qualités physiques en fonction de leur âge, de leurs aptitudes personnelles, de leur résistance. Loin d'installer le culte de son corps, de la force physique ou de la race, elle dirigera chaque individu vers son optimum de rendement physique, de façon à réaliser le classique « Mens sana in corpore sano » ; car, s'il faut éviter l'excès de l'intellectuel pur, malingre, rachitique, il faut aussi éviter l'excès de l'athlète, du champion de courses à dix-neuf ans, qui sera vieux et usé à trente ans.

3) L'action de l'éducation sanitaire s'étendra à :

a) L'enseignement supérieur, aux élèves des facultés, des grandes écoles de l'Etat. La formation sanitaire des étudiants est loin d'égaler leur formation intellectuelle ; on constate une telle discrétion dans les programmes officiels, aussi nous arrive-t-il de voir des étudiants des grandes écoles discuter âprement pour savoir, par exemple, si la fièvre typhoïde est due à un « microbe » et si elle est contagieuse.

b) Elle s'étendra aux usines : des enquêtes faites auprès des médecins d'usines et des conseillères du travail, nous révèlent le travail à accomplir : ouvriers du carbure ou de la dynamite, qui mangent sans se laver les mains, ouvriers travaillant dans des conditions d'hygiène déplorable, vivant dans des ateliers sans air, sans

lumière et qui ne se doutent même pas des conditions élémentaires d'hygiène à remplir ; mais aussi que de tuberculeux !

c) L'éducation sanitaire pénètrera dans les casernes ; et là, il y a fort à faire : une à deux causeries seulement sont faites chaque année sur les maladies vénériennes ; aussi, son champ d'action est-il illimité ; elle traitera non seulement la question des maladies vénériennes, mais aussi les problèmes de l'eugénisme, de la tuberculose, de l'alcoolisme, du sport.

4) Débordant le cadre de l'école, de l'enseignement supérieur, des mouvements de jeunesse et du régiment, l'éducation sanitaire étendra son action au grand public ; la propagande sanitaire doit créer à travers le pays une opinion éclairée, un climat favorable qui détermine un puissant courant d'intérêt et de consentement général ; il faut que, par une propagande bien conduite, la notion s'impose au public — même aux indifférents — que la santé ne s'achète pas, mais qu'elle se mérite, qu'on doit s'intéresser à elle.

Elle s'adressera au milieu rural, ainsi que le fait remarquer M. Viborel : « le paysan vit plus que le citadin près des sources de la santé ; il a le grand air, le soleil, mais il annihile leurs bienfaits par un manque total d'hygiène et, surtout, par les effets de la « routine », qui barre le chemin à toute amélioration et à tout progrès. »

Elle s'attaquera à la lutte contre les fléaux sociaux, alcoolisme, tuberculose, cancer, syphilis, taudis, et en montrera les graves répercussions : déchéance des individus, deuils dans les familles, tares que l'on transmet aux enfants.

La propagande sanitaire s'attaquera en premier lieu à l'alcoolisme, qui s'est considérablement développé en

France ; depuis 1880, le nombre des débits d'alcool a doublé, celui des bouilleurs de cru est devenu cinquante fois plus grand et les progrès du mal furent tels que, dès 1855, le ministre de l'Instruction Publique introduisit l'antialcoolisme dans le programme officiel scolaire.

En compulsant les statistiques, nous voyons qu'il y a en Finlande 1 café pour 5.000 habitants, alors qu'en France nous en avons 1 pour 68 Français ; la France bat, en effet, le record mondial pour la consommation d'alcool.

France	: 25	Consommation moyenne d'alcool par habitant et par an
Belgique	: 9,2	
Angleterre	: 4,8	
Finlande	: 0,87	

Elle s'attaquera à la tuberculose. Déjà inquiétant à la veille de la guerre, le problème de la tuberculose, plus social que médical, se pose avec une acuité accrue; les chiffres officiels donnent, en 1943, 80.000 morts par tuberculose, soit 15 % des décès totaux.

Quelle est notre situation par rapport aux pays étrangers ? Là encore, nous détenons le record de mortalité par tuberculose.

Hollande	48
Angleterre	70
Italie	96
France	146

(Chiffres édités par le *Comité National de Lutte contre la Tuberculose*).

Aussi, la propagande sanitaire contre la tuberculose devra-t-elle s'intensifier ; elle devra pénétrer tous les foyers, de manière à faire connaître les symptômes essentiels et à favoriser le dépistage.

Elle portera à la connaissance du public des notions simples et récentes, sur le problème du cancer ; elle lui apprendra que cancer ne signifie pas désespoir, et que, pris à temps, le danger du cancer peut souvent être enrayé.

Elle entreprendra la lutte contre le taudis : « Les peuples qui ont la morbidité et la mortalité les plus faibles, fait remarquer M. Viborel, dans son article « Logement et taudis », sont ceux qui ont les maisons les plus saines ». Mais la France est très en retard : en 1932, la Commission d'Hygiène fournit à la Chambre des Députés la statistique suivante :

Taudis déclarés : 750.000

Proportion des habitants logés dans des locaux insuffisants :

Saint-Etienne ...	68 %
Le Havre	50 %
Paris	42 %
Toulouse	38 %

Et cependant, les crédits affectés à la lutte contre le taudis et à la construction d'habitations nouvelles n'ont cessé de diminuer.

Une activité spéciale des centres d'éducation sanitaire sera dirigée vers les problèmes d'eugénisme, d'hérédité, de natalité.

Ils apprendront aux parents que la santé d'un enfant se prépare bien avant sa naissance ; que les enfants paient souvent les erreurs d'hygiène et les fautes alimentaires des parents ; ils développeront, devant eux, le sens profond de la phrase biblique : « Les parents ont mangé des raisins verts et les enfants en ont eu les dents agacées » ; ils leur feront comprendre la nécessité d'un examen prénuptial leur donnant la certitude qu'ils ne sont atteints d'aucune maladie grave suscep-

tible de se transmettre à leur descendance et de compromettre l'avenir de leur race. Les centres d'éducation sanitaire découvriront aux parents le rôle important de l'hérédité, ils leur apprendront que la maladie ne naît pas spontanément, que le capital Santé de chaque enfant est le résultat des tares et qualités physiques accumulées par les générations antérieures et que, suivant la comparaison heureuse, « Nos corps sont des maisons hantées où reviennent nos aïeux ».

L'éducation du peuple ne se limitera pas à une distribution d'avis, d'indications techniques, ainsi que le fait remarquer le professeur DELORE dans son article paru dans les *Archives de la Médecine Sociale :* « La simple et sèche formule : Ne crachez pas par terre, n'est pas de l'éducation sanitaire ; c'est de la police sanitaire. L'éducation explique et motive, elle prépare l'opinion aux décrets et aux lois. »

Plus particulièrement, l'éducation sanitaire s'attachera à la formation des jeunes filles et jeunes femmes ; formation très importante ; c'est par elle que le milieu familial sera gagné à la cause de l'hygiène et, suivant l'expression de M. VIBOREL : « Chaque fois que l'on instruit une femme, n'est-ce pas une petite école que l'on fonde ? ».

Les centres d'éducation sanitaire entreprendront auprès des jeunes femmes, une véritable croisade contre l'avortement. On note : Paris, 150.000 avortements en 1943 ; actuellement, il y a, en France, 700.000 par an ; si bien que l'avortement est devenu le péril social n° 1. L'éducation du peuple est presque entièrement à refaire; un grand nombre de criminelles seraient bien étonnées si on leur montrait de quoi elles sont coupables ; les Centres d'Education Sanitaire leur apprendront ce qu'elles ignorent de l'avortement : que c'est un assassinat, que ce n'est pas un caillot de sang qu'elles détrui-

sent, mais un être vivant, possédant en puissance, dès les premières heures de la conception, son sexe, son caractère, la couleur de ses yeux.

5) Enfin, l'éducation sanitaire s'attachera à la formation des éducateurs, des professeurs, des instituteurs particulièrement, à la formation des infirmières, des assistantes sociales qui s'occuperont de l'enfance (écoles, centres d'orientation professionnelle, tribunaux d'enfants), du travail (entreprises industrielles et commerciales, services d'allocations familiales), de médecine (hôpitaux, maternités, crèches, sécurité sociale, offices de dépistage) ; elle s'attachera à la formation plus spécialisée des médecins, des étudiants en médecine, particulièrement des étudiants de 3me et 6me années, qui, grâce aux cours d'hygiène, d'épidémiologie, aux diplômes d'hygiène et à celui de Médecine du Travail, pourront acquérir une éducation sanitaire aussi complète que possible.

CHAPITRE IV

La propagande de l'Éducation sanitaire

L'Education Sanitaire utilisera des méthodes différentes suivant les milieux auxquels elle s'adresse :

a) A l'école, on pratiquera avant tout l'hygiène par l'exemple : un cadre propre, gai, une école claire, pourvue de lavabos, d'installations sanitaires facilitant les pratiques d'hygiène ; à ce propos, dont doit se féliciter d'une innovation récente : dès maintenant, les inspecteurs de l'enseignement primaire, rédigent, lors de la tournée d'inspection des maîtres, un bulletin sur l'état sanitaire des locaux scolaires, lequel est transmis aux services administratifs préfectoraux et au maire de la commune.

A l'école maternelle, on utilisera l'image très simple, de couleurs vives, montrant la nécessité de l'eau, du soleil.

Pour les élèves des premier et deuxième degrés, l'éducation se fera par les leçons du maître, cours d'hygiène qui seront un enseignement vivant adapté à chaque classe.

Ces notions avaient été négligées jusque-là ; malgré les instructions officielles de 1923, préconisant un ensei-

gnement qui « doit donner une idée de toutes les luttes à soutenir pour la défense de la race », les cours d'hygiène n'apparaissaient qu'à l'occasion des leçons de choses (respiration, alimentation) et, au second degré, à l'occasion de la morale (devoirs envers le corps : hygiène, tempérance). Les programmes de 1941 se sont montrés aussi restreints.

b) Les gouvernements successifs s'étaient préoccupés de surveiller la santé des enfants ; déjà, en 1793, un décret proposé à la Convention Nationale par Sieyes, prévoyait qu'un officier de la Santé « visite dans les quatre saisons de l'année toutes les écoles nationales... examine les enfants, indique en général et en particulier les règles les plus propres à fortifier leur santé ». Ce texte ne fut jamais appliqué. De 1833 à 1887, des lois et décrets reconnaissent la nécessité de rémunérer des « médecins inspecteurs communaux et départementaux ». Toutefois, le contrôle des écoliers est demeuré facultatif. La loi du 13 août 1943 rend obligatoire l'examen médical de tous les élèves fréquentant les établissements d'enseignement, cette loi n'a jamais reçu aucun commencement d'exécution.

Mais le gouvernement actuel a compris l'importance de protéger la santé de « ces enfants qui, demain, seront la France » et de leur inculquer une solide formation sanitaire. Il a élargi le programme d'enseignement de l'hygiène qui comprend, outre des notions d'éducation générale, des cours de secourisme, des cours de puériculture et d'art culinaire pour les filles, des notions sur l'habitation, la désinfection, les fléaux sociaux. Une loi parue dans le *Journal Officiel* du 19 octobre 1945, page 6657, établit une nouvelle organisation pour le contrôle médical scolaire ; cette loi, qui est entrée immédiatement en exécution, prévoit qu' « au moment

où l'enfant entrera à l'école, il subira une visite médicale en vue de déceler les tares et prédispositions morbides dont il pourrait être porteur et d'établir ainsi le bilan de santé à l'âge où les mesures correctives peuvent être prises efficacement ». Les observations faites seront notées dans un carnet de santé. Cette loi prévoit que les services chargés de la surveillance sanitaire des enfants relèvent désormais du ministère de l'Education Nationale.

c) L'éducation sanitaire se fera aussi au moyen de conférences faites par des médecins inspecteurs des écoles ; par des assistantes sociales, par des infirmières spécialisées, à la ville comme à la campagne ; pour inculquer ces notions plus particulièrement médicales, arides quelquefois pour de jeunes enfants, on s'aidera d'un documentaire aussi vivant que possible, de projections et, s'il se peut, du cinéma ; cinéma muet, cinéma parlant, chaque centre d'éducation met à la disposition des écoles une série de films, plusieurs centres ont même un cinéma ambulant visitant toutes les écoles.

d) On utilise encore des affiches éducatives, des brochures, tracts, pourvu qu'ils soient de dessin simple, de légende concise; des buvards, protège-cahiers, images, bons-points, avec des textes attrayants (usage de l'eau, propreté de la bouche) et des illustrations suggestives.

e) Des concours de dessin ; le même sujet pourra être proposé aux élèves des Beaux-Arts ; des concours de rédaction sur des sujets d'hygiène ou de morale sanitaire.

f) On complètera l'éducation sanitaire par une bonne utilisation des loisirs (visites à la piscine, aux crèches, aux usines de pasteurisation du lait) ; on pourrait profiter de la vogue actuelle des exercices physi-

ques pour constituer de petites sociétés sportives dans les groupes scolaires ; ainsi, à l'occasion des réunions, on prolongerait l'enseignement d'hygiène.

6) Signalons, enfin, la prochaine parution d'un journal « La Jeunesse », qui apportera aux écoliers des notions précises d'hygiène et traitera des problèmes sanitaires relatifs à leur âge.

Malgré cette active propagande d'éducation sanitaire, un gros effort reste encore à faire ; des lacunes sont encore à combler; l'hygiène mentale, par exemple, est passée sous silence. Il faudrait une épreuve d'hygiène au certificat d'études.

On a peut-être trop insisté jusqu'ici sur le côté morbide de la question : il vaudrait mieux mettre l'accent sur les bienfaits de la santé que sur les méfaits de la maladie ; il faudrait donner à l'enseignement un caractère plus positif ; montrer à l'enfant des images de beauté et de joie qui peuvent être celles de sa propre vie s'il sait cultiver, épanouir son potentiel d'énergie physique.

a) Les centres d'Education Sanitaire atteindront les adolescents de la Croix-Rouge de la Jeunesse, des écoles professionnelles, des mouvements de jeunesse, au moyen de tracts, brochures, conférences, cinéma ; ils veilleront spécialement à l'éducation sexuelle, ils installeront des cours de puériculture et d'enseignement ménager pour les jeunes filles.

Ils atteindront les étudiants de l'enseignement supérieur au moyen de brochures délivrées lors de la première inscription en Faculté et lors de la visite médicale au Centre de médecine préventive.

b) La propagande d'éducation sanitaire pénètrera plus difficilement dans le grand public ; ainsi que le fait remarquer M. Viborel dans une communication pré-

sentée devant la Section d'Hygiène Urbaine et Rurale « l'adulte n'a plus la réceptivité nécessaire, il n'est plus éducable dans le sens profond du mot, encore qu'il ne faille nier la possibilité d'exercer sur son esprit, avec d'autres méthodes, une influence certaine... C'est pourquoi on ne saurait trop insister sur la nécessité de poursuivre chez l'adulte l'action éducative par la propagande ». Cette propagande se fera :

a) Surtout par la radio : les Centres d'Education Sanitaire diffusent d'intéressantes causeries, très courtes, émises par les postes d'Etat et postes régionaux.

b) Elle se fera par le cinéma grâce à des films éducatifs mis à la disposition des centres par le cinémathèque du Ministère de la Santé Publique, incorporés au programme du spectacle.

c) Elle se fera par des affiches, tracts, brochures accolés aux murs des dispensaires, dans les salles de mairie à la campagne.

Des affiches telles que celles éditées par le Comité National de Défense contre la Tuberculose : sur la propreté, sur l'eau, contre la tuberculose.

Des affiches contre le cancer, contre la syphilis, la gonococcie, des affiches contre les maladies infectieuses et contagieuses :

Contre la fièvre typhoïde,

Contre la fièvre de Malte, éditées par le Centre de Marseille,

Contre le pou,

Contre le typhus, éditées par le Centre de Lyon.

Des affiches telles qu'on en fait à Toulouse, contenant la liste des dispensaires et des médecins de la région.

On utilisera aussi des brochures et des tracts. Sur la tuberculose :

La tuberculose, fléau social, par le docteur Besançon.

La tuberculose, sa cause, ses lésions.

Ce que chacun doit savoir sur la tuberculose pour la combattre. « *Connaître la tuberculose, c'est déjà la combattre* », etc...

Sur les maladies vénériennes :

Les maladies vénériennes, fléau social, par Alfred Fournier.

La lutte contre les maladies vénériennes, par Sicard de Plauzolles.

A la jeunesse pour l'avenir de la race française, par P. Pinard.

Pour nos fils, quand ils auront 18 *ans,* par la Ligue Nationale Française contre le Péril Vénérien.

Pour la protection de l'enfance : telles que les brochures éditées par le Comité National de l'Enfance.

Puériculture,

Alimentation des enfants,

Hygiène bucco-dentaire.

d) Le grand public sera touché par des revues traitant des problèmes afférents à la santé, envoyées gratuitement aux organismes qui en font la demande ; on ne saurait trop souligner à ce sujet l'importance de « *La santé de l'homme* », éditée à Lyon sous la direction du professeur Delore ; tous les centres publient périodiquement une feuille éducatrice ; c'est ainsi que le Centre de Toulouse publie *L'Information Sanitaire Rurale,* s'adressant particulièrement à la campagne ; le Centre de Marseille, le *Bulletin de Documentation Sanitaire* ; le Centre de Poitiers, le *Bulletin Régional d'Information Sanitaire.*

e) Il sera également touché par la propagande des syndicats, des Caisses de Sécurité Sociale, qui ont créé

des consultations gratuites de dépistage, qui vont au-devant des malades et les amènent vers les centres susceptibles de les traiter.

f) Par des expositions, des vitrines dans les magasins, par des campagnes de santé. Pourquoi n'y aurait-il pas une Semaine de la Santé, comme il y a une Semaine Anticancéreuse, une Semaine de lutte contre la Tuberculose ?

7) Signalons aussi le rôle important joué par les grandes associations :

Comité National de Défense contre la Tuberculose,
Ligue Nationale contre le Cancer,
Société de Prophylaxie Sanitaire et Morale,
Comité National de l'Enfance, etc...

8) Un très bon moyen de propagande serait l'organisation d'un service de renseignements susceptibles de répondre aux questions d'hygiène et d'éducation sanitaire.

9) Enfin, la presse, la rue, l'ambiance, ne doivent pas aller à l'encontre de l'hygiène ; on devrait appliquer rigoureusement les sanctions prévues pour toute infraction aux lois d'hygiène et de santé publique. Qu'il nous soit permis de rappeler qu'à Toulouse, en 1558, les bouchers, convaincus d'avoir vendu de la viande avariée, faisaient amende honorable pieds nus, en chemise, un cierge à la main, avant d'être jetés en prison.

CHAPITRE V

Activité des divers centres d'Education sanitaire

Nous ne pouvons mieux faire comprendre l'œuvre de l'Education Sanitaire qu'en exposant le travail accompli par les différents centres. Vingt-et-un centres ont été créés en France, tous ne sont pas organisés.

C'est à la complaisance de leurs directeurs, que nous devons les renseignements que voici :

Paris : N'ayant garde de négliger la propagande générale, les efforts du Centre de Paris, sous la direction de M. Viborel, se sont portés sur l'éducation des écoliers et la documentation des éducateurs.

Il a fait rentrer son programme de causeries dans le programme de l'enseignement : causeries à l'école, exposition de la vie Saine et Heureuse, circulant dans les écoles et commentée aux écoliers ; dans huit arrondissements parisiens, une série de sept leçons consacrées à la lutte contre les fléaux sociaux, a été faite par des médecins spécialisés ; 140 écoles ont ainsi été visitées et ont reçu 790 leçons.

L'exposition de la Vie Saine et Heureuse a circulé dans neuf arrondissements ; la déléguée conférencière

au Centre Régional commentait aux élèves les panneaux et fit à ce sujet 357 causeries.

190.879 brochures et tracts divers, 5.675 affiches, ont été distribués dans les écoles.

D'autre part, des tournées itinérantes ont eu lieu en accord avec le Ministère de l'Agriculture, dans les milieux ruraux ; les importantes questions de l'eau, du lait, des fumiers, de l'habitat ont été traitées ; des films éducatifs agricoles accompagnaient les films de défense contre la tuberculose, contre la mortalité infantile, contre les maladies vénériennes et le cancer.

La presse, la radio, le cinéma, le Musée d'Hygiène, son exposition fixe automobile, sa bibliothèque ambulante, donnent à la propagande une grande efficacité et un grand rayonnement.

Lyon : Le Centre de Lyon a été créé le 2 avril 1941, il fonctionna sous la direction du professeur Delore et en étroite relation avec les organismes, institutions, groupements officiels ou privés susceptibles de participer à l'Education Sanitaire ; il a organisé vingt-cinq sections techniques (l'homme normal et la santé, eugénisme et maternité, éducation sexuelle, etc...) et des sous-sections techniques qui le mettent en liaison avec les principales compétences et ressources de la région.

Parmi ses multiples activités, citons son action éducative sur les jeunes, principalement sur les étudiants : des séances de cinéma ont lieu une fois par semaine, dans un amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu ; elles sont commentées par le Directeur ou un conférencier qualifié ; de même, des conférences universitaires ont été faites devant plusieurs centaines d'étudiants sur la tuberculose, la syphilis, le cancer, l'alcool, la démographie.

Il a organisé des vitrines, des expositions, mais une de ces activités remarquables est l'édition de *La santé*

de l'homme, revue mensuelle illustrée qui a une si grande part dans la propagande d'éducation sanitaire. Cette revue est adressée gratuitement à plusieurs milieux sociaux, particulièrement aux établissements de l'enseignement primaire, secondaire, technique, et traite pour eux tous les sujets afférents à l'hygiène.

Bordeaux : Créé le 30 août 1944, le Centre de Bordeaux, sous la direction du professeur PIÉCHAUD, a manifesté son activité par des tracts, affiches, émissions radiophoniques, participation aux diverses campagnes, mais surtout par des conférences. Six cents conférences ont été faites dans les établissements scolaires, portant spécialement sur l'hygiène, les maladies infectieuses, les fléaux sociaux, la puériculture. Il a touché également l'Ecole Normale d'Instituteurs, le Grand Séminaire, il a arrêté un programme de conférences et projections à l'Ecole Supérieure du Commerce et de l'Industrie et dans les milieux militaires ; plus de cinquante conférences ont été faites dans le seul département des Basses-Pyrénées, ainsi que des causeries s'adressant spécialement à de jeunes conférenciers, et à tous ceux qui veulent se consacrer à la diffusion des principes sanitaires.

Grenoble : Bien qu'il ne soit entré en fonction que le 15 septembre 1945, le Centre de Grenoble, sous l'action impulsive du docteur BERTHET, a déjà fait paraître un opuscule contenant l'équipement sanitaire de la région (Isère, Savoie, Haute-Savoie, Drôme), ainsi qu'une très intéressante brochure, écrite par son directeur, renfermant tous les renseignements sur l'organisation générale du Centre d'Education Sanitaire et sur les principes d'action.

Lille : Le Centre de Lille a été créé par un arrêté du 31 janvier 1944. Dirigé par le professeur VERHŒGHE,

il emploie tous les moyens d'information et de propagande les plus propres à atteindre chaque catégorie envisagée par son action ; des conférences ont été faites dans les milieux miniers, auprès des prisonniers et déportés, dans la police. Signalons spécialement une conférence faite par le professeur agrégé MULLER sur l'avortement, aux membres de l'enseignement public et privé; en outre, le Centre possède une très importante documentation fixe, destinée à la formation des conférenciers et à l'information ; cette documentation se compose :

— d'une bibliothèque de livres, de périodiques ;
— d'un fichier bibliographique ;
— de dossiers tenus à jour des documents officiels et techniques.

Marseille : Le Centre de Marseille fonctionne sous la direction du professeur SAUTET, son activité s'étend sur un vaste terrain : distribution d'affiches, tracts, vignettes, de la santé de l'homme, participation à des campagnes spéciales : notamment campagne contre les maladies vénériennes à Nice et à Cannes, campagne contre la fièvre typhoïde, campagne antituberculeuse ; émissions radiophoniques salle spéciale de cinéma ; conférences dans les usines en particulier et avec l'appui de la C.G.T., publication du *Bulletin de Documentation Sanitaire ;* le Centre possède, en outre, des bibliothèques roulantes qui sont très demandées.

Montpellier : En date du mois de mai 1944, le Centre de Montpellier est dirigé par le professeur Hervé HARANT ; son action s'est particulièrement attachée aux écoles primaires par des causeries, séances d'information, institutions de fiches scolaires concernant l'état sanitaire des écoles, objections et suggestions apportées par les maîtres, concours et devoirs primés ; sa propa-

gande pénètre également dans les écoles normales, auprès des élèves-maîtres, avec un grand succès. Des conférences, des films commentés, atteignent le grand public ; il met au point une tournée d'éducation sanitaire dans la région à l'aide d'un train routier d'exposition.

Poitiers : Le Centre de Poitiers comprend cinq départements (Vienne, Deux-Sèvres, Vendée, Charente, Charente-Maritime) dans son territoire administratif, sous la direction du docteur VELNET. Créé par arrêté du 12 avril 1945, il a surtout procédé depuis cette date à un travail d'organisation : inventaire méthodique de toutes les activités susceptibles d'être utilisées, de toutes les collectivités auprès desquelles pourra être faite la propagande. Des enquêtes ont porté sur les milieux scolaires ; il a été organisé des sections techniques adaptées aux possibilités régionales. En même temps que l'organisation se faisait, la propagande a été commencée. Création du *Bulletin Régional d'Information Sanitaire,* conférences, panneaux, affiches, brochures, tracts, etc...

*
* *

L'Education Sanitaire s'étendra aussi aux colonies. Un centre est en création en Algérie (1).

(1) Nous nous excusons de ne pas faire ici le bilan de son activité, mais sa formation étant trop récente, il ne nous a pas été possible d'être renseigné sur son fonctionnement.

Activité du Centre de Toulouse
Ses projets d'avenir

Le Centre d'Education Sanitaire de Toulouse, est le cinquième des Centres d'Education Sanitaire créés en France ; il a pris naissance par une circulaire ministérielle du 12 mars 1942, peu après les centres de Bordeaux, Lyon, Marseille et Paris. Dès lors, son directeur ayant été nommé en la personne du docteur ANDRIEU, professeur de Bactériologie, Hygiène et Médecine sociale, son activité s'est rapidement affirmée ; à l'heure actuelle, grâce à l'organisation méthodique de ses services, le Centre se trouve en plein développement.

Au point de vue administratif et technique, il est installé à la Direction Départementale de la Santé de la Haute-Garonne, 9, rue des Trois-Banquets (téléphone 279-26). Les locaux actuels sont les suivants :

Un bureau pour le Directeur et la rédaction ; une pièce spéciale pour la sténo-dactylographe ; un local de stockage de matériel, tracts et brochures.

Son directeur, après quatre ans d'efforts soutenus, a réussi, malgré de nombreuses difficultés, à donner au Centre un équipement complet ; par une organisation qui lui assure un bon rendement, son rayon d'action s'étend aux sept départements de l'ancienne région administrative de Toulouse : Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne, Lot, Hautes-Pyrénées, Gers, Ariège. Cette action s'adapte aux particularités et besoins régionaux de la population.

Le gros effort du Centre porte sur l'éducation sanitaire des enfants ; ainsi, des causeries scolaires et post-scolaires sont faites dans les écoles primaires, cours complémentaires, lycées, collèges et dans les établissements de l'enseignement libre.

1°) Dans les centres urbains (Toulouse, Montauban, Auch, Cahors), les causeries ont été faites par des médecins-inspecteurs des écoles ; dans les centres ruraux, on a eu recours pour la première fois en France aux assistantes sociales. Le Centre envoie les causeries à l'assistante-chef qui les distribue à chacune de ses subordonnées ; cet essai a pleinement réussi, la plupart des écoles sont touchées par la propagande sanitaire.

En 1947, les causeries dans les écoles de la Haute-Garonne, du Tarn, du Lot et de l'Ariège seront faites par les médecins-inspecteurs des écoles après entente avec le médecin-inspecteur régional de l'Hygiène Scolaire et Universitaire et l'Inspection Académique ; des causeries d'eugénisme sont faites actuellement dans le Lot, elles s'étendent au fur et à mesure des possibilités dans les autres départements et se font lors des consultations prénatales ou aux consultations des nourrissons.

2°) Des conférences d'éducation sanitaire ont été faites soit personnellement par le Directeur du Centre, soit par ses délégués, principalement aux :

- Ecoles de sages-femmes ;
- Ecoles d'infirmières et d'assistantes médico-sociales;
- S.N.C.F. à l'occasion de l'arrivée à Toulouse de l'exposition itinérante de « Vie Saine » ;
- Institut de Puériculture.

3°) Auprès des éducateurs surtout et du grand public la propagande se fait par un bulletin de documentation sanitaire rurale: *L'Information Rurale*, s'adressant aux sept départements de la région.

Les questions traitées viseront surtout : la lutte antituberculeuse, le contrôle médical scolaire, l'éducation, sanitaire, la lutte anticancéreuse, la prophylaxie antivénérienne, la dénatalité et la protection de l'enfance.

Tiré à dix mille exemplaires, ce bulletin est adressé directement à tous les éducateurs ; il sera diffusé aussi aux élèves des écoles Normales d'instituteurs et d'institutrices.

Par des émissions radiophoniques au poste régional de Toulouse : c'est ainsi qu'un cycle de causeries bimensuelles a été fait par des spécialistes divers qui viennent à tour de rôle exposer des sujets de médecine préventive, sociale et d'hygiène. Actuellement, des séries de slogans sont émises à l'occasion des campagnes nationales contre les fléaux sociaux : la campagne du Timbre antituberculeux est une des plus fécondes en résultats pratiques.

Par la distribution de revues, tracts, brochures, affiches, que le Centre envoie aux dispensaires, organismes divers ; parmi les brochures, « La Santé de l'Homme », éditée par le Centre d'Education Sanitaire de Lyon, connaît toujours le même succès et le chiffre des envois est toujours inférieur aux sollicitations dont les exemplaires font l'objet.

En outre, le Centre prête son concours aux diverses campagnes nationales : pour la semaine anticancéreuse, la campagne du timbre antituberculeux, le Directeur du Centre a donné toute la documentation nécessaire aux rédacteurs des divers journaux locaux ; il a fait imprimer dans la presse régionale des sept départements plusieurs articles parus en première page, ainsi que des slogans.

Quant au cinéma, le Centre est doté d'un appareil Debric permettant la projection de films de 16 m/m, et de 34 m/m, ainsi que d'appareils Camerafix pour la projection de films-fixes.

A la suite d'un accord conclu avec les directeurs, le Centre a préféré passer périodiquement des films éducatifs dans un des cinémas de Toulouse.

La cinémathèque du Centre met à la disposition des organismes qui en font la demande, des films parlants à titre gratuit.

Films de 17 m/m :

1°) *La tuberculose, ses causes, ses lésions* (2 parties) ;
2°) *Signaux d'alarme ;*
3°) *La vie au préventorium ;*
4°) *Mieux vaut prévenir ;*
5°) *Air, source de vie ;*
6°) *La syphilis* (propagande) ;
7°) *Net et propre.*

Films de 35 m/m :

1°) *Calmette, sauveur des tout-petits ;*
2°) *Sanatoriums* (1re partie N.F., 2me partie N.F.) ;
3°) *Signaux d'alarme ;*
4°) *Vie au préventorium ;*
5°) *La tuberculose, ses causes, ses lésions ;*
6°) *Air, source de vie ;*
7°) *Joies de l'eau ;*
8°) *Net et propre* (1re et 2me parties).

Grâce à un fichier contenant la liste des Mouvements de Jeunesse, des formations professionnelles, le Centre atteint beaucoup de jeunes ; des tracts ont été envoyés aux centres de formation professionnelle de Saint-Girons, de Pamiers, de Lavelanet, aux élèves de l'Ecole de l'Air de Saint-Elix.

Une campagne spéciale a été faite en 1945 contre les maladies vénériennes dans les centres usiniers de l'Ariège.

Signalons aussi qu'une exposition du Mouvement des Jeunes Malades « Alerte à la Santé » a remporté un grand succès.

Le Centre fera également une exposition à la prochaine foire de Toulouse.

Le Centre se tient en relation étroite avec le milieu médical. Dès sa création, le Directeur a fait insérer dans *Toulouse Médical* un long et intéressant article : « Un Centre d'Education Sanitaire dans la région de Toulouse », destiné à informer les médecins du but et des principes de l'Education Sanitaire. Par la suite, cet article, édité sous forme d'opuscule, a été largement diffusé dans la région.

En outre, le Directeur du Centre, qui dirige à la Faculté de Médecine la chaire de bactériologie, d'hygiène et médecine sociale, s'attache à donner dans son enseignement d'hygiène et de prophylaxie sanitaire aux étudiants, un aperçu de l'éducation sanitaire, particulièrement aux élèves de 3me et 5me années, ainsi qu'aux élèves du diplôme d'Hygiène et du diplôme de Médecine du Travail.

Le Centre a une grande influence sur le Service médico-Social Départemental ; suivant l'expression de son Directeur : « Le Centre d'Education Sanitaire fonctionne comme une école de perfectionnement professionnel en matière d'hygiène et de médecine préventive ; il joue un rôle d'informateur sanitaire. » Ainsi, par ce personnel important, sont divulguées nombre d'informations sanitaires et la région bénéficie par cette organisation d'un puissant moyen éducatif. Enfin, on trouve au Centre interdépartemental une permanence d'accueil pour toute information, distribution de tracts ou documentation en matière d'éducation sanitaire.

Voilà, dans ses grandes lignes, l'activité du Centre de Toulouse; son action a déterminé, incontestablement, un courant très favorable d'intérêt, ainsi qu'une amélioration du niveau sanitaire dans la population ; les résultats obtenus stimulent ses initiatives.

Un mémento médico-social est en voie de réalisation. Ce mémento contiendra l'adresse des dispensaires, des hôpitaux, ainsi que de leurs jours de consultation, de l'équipement sanitaire de la région ; il sera envoyé aux médecins, aux maires, aux bureaux de postes.

Il intensifiera la propagande de la presse, de la radio.

Il va faire éditer deux séries d'affiches : les unes, illustrées, destinées à soutenir la campagne contre la Fièvre de Malte dans les départements pyrénéens, les autres relatives à la propreté du lait destiné aux enfants.

Dès que les fonds disponibles le lui permettront, le centre a dans ses projets la mise en action d'un groupe mobile de propagande avec cinéma éducatif. Ce groupe, grâce à son caractère itinérant, atteindra tous les milieux et les régions de montagne les plus reculées.

CONCLUSIONS

Nous avons étudié le but, la portée, les moyens d'action de l'Education Sanitaire. Sa tâche est lourde, parce que tout est à faire ; les résultats ne sont pas spectaculaires mais bien assurés et les encouragements lui viennent de l'excellence même de la cause qu'elle sert ; elle tend vers l'avenir, elle intensifiera la distribution des documents éducatifs, des conférences, de la radiodiffusion ; elle s'inspirera davantage des pays étrangers ; sans les calquer aveuglément, elle s'adaptera au tempérament et aux mœurs françaises.

Mais il importe que les Centres d'Education Sanitaire reçoivent sans retard les crédits nécessaires à leur propagande ; l'argent consacré à l'hygiène sera une économie sur les dépenses entraînées plus tard par les hôpitaux, les asiles, les sanatoria, les pensions que l'on attribue aux vieillards. L'Etat, avec son budget, les départements avec le leur, comprendront le rôle de la Santé Publique dans le plan national et la nécessité de doter l'Education Sanitaire d'une organisation rationnelle la mettant à l'abri de toute fluctuation budgétaire.

« Quand les corps diminuent, les caractères tombent, dit Lacordaire ; le peuple perd sa force physique et morale ; il vieillit ; alors on entend le pas du barbare qui s'approche et qui regarde si l'heure n'est pas venue d'enlever du monde ce vieillard de peuple. »

La nation, épuisée, déséquilibrée, mais soucieuse de son avenir, comprendra que, dans la phase reconstructive où nous nous trouvons, l'Education Sanitaire apparaît comme la pierre angulaire du relèvement sanitaire français ; elle travaille pour l'avenir, l'Etat soutiendra son effort et demain il aura un peu éduqué, une France saine et forte.

Vu :

Le Président : ANDRIEU

Le Doyen : CALVET

Vu et permis d'imprimer :

Toulouse, le 3 juillet 1946

Le Recteur,

Président du Conseil de l'Université

P. DOTTIN

BIBLIOGRAPHIE (résumée)

ANDRIEU. — Le Centre Régional d'Education Sanitaire de la région de Toulouse. *(Toulouse Médical,* février 1943).

BELLEVILLE. — Importance de l'hygiène dans la formation des instituteurs.

BENECH. — Organisation du Contrôle Médical Scolaire (extrait de la revue *La Santé de l'Homme,* n° 16, 1943). Article paru dans *Ecole et Santé.*

BERTHET. — Un Centre d'Education Sanitaire à Grenoble (1945).

— Plan d'action Educative Sanitaire dans une région. *(Archives de Médecine Sociale,* n° 8, octobre 1946).

BOISSON. — Les hommes de demain. (Extrait de *La Santé de l'Homme,* n° 15).

CAVAILLON (A.). — La situation sanitaire de la France après cinq ans de guerre et d'occupation. Manuel de lutte contre le péril vénérien.

CHASSAGNE. — *Bulletin de l'Institut National d'Hygiène.* Tome I, n° 1, janvier-mars 1946.

DELARUE. — La tuberculose. L'éducation de la santé (1 volume).

DELORE. — Doctrine de l'Education Sanitaire. *(Archives de Médecine Sociale.* Tome II, n° 5, mai 1946).

— L'examen de santé prénuptial ; eugénique éducative. (Articles extraits de la rue *La Santé de l'Homme,* n°, 34, janvier-février 1945).

— Sur le programme de l'enseignement de l'hygiène. (Ecole et Santé).

DUBLINEAU. — Un nouveau problème d'assistance : le problème socio-éducatif. (*Archives de Médecine Sociale,* n° 6, juin 1946).

DUCUING. — Les signes d'alarme du cancer. (Extrait de *La Santé de l'Homme,* n° 20).

DUJARRIC DE LA RIVIÈRE. — Au sujet du rôle de l'Education Sanitaire que peut et doit jouer l'hôpital. *(Techniques hospitalières,* n° 9, juin 1946).

DURET. — La lutte contre les fléaux sociaux. (Article paru dans *La Santé de l'Homme).*

Faureobert. — A la découverte de l'alcool. (1 volume).
Gougerot. — Avertissement aux jeunes. *(Santé de l'Homme,* n° 18).
— Danger individuel familial et social des maladies vénériennes. (Extrait de *Radio-Santé,* premier trimestre 1945).
Journal Officiel du 15 octobre 1945, n° 262.
Landry (A.). — Traité de démographie.
Marfan. — L'avortement, péril national et social.
Rist (E.). — Conseils aux tuberculeux.
Sésary. — La gonococcie, fléau social. (Extrait de *Radio-Santé,* premier trimestre 1945).
Sicard de Plauzolles. — La lutte contre les maladies vénériennes. Lettre à un adolescent. (Articles extraits de la revue *La Prophylaxie antivénérienne).*
Siuroles (Albert). — Sur les activités du Centre interdépartemental d'Education Sanitaire de Montpellier. *(Thèse,* Montpellier, 1946).
Tisserand (M.). — Orientation professionnelle. (Extrait de *La Famille et l'Enfant).*
Viborel. — L'Education Sanitaire. 1 volume, 508 pages, Arnault Editeur, Tours).
— La propagande d'hygiène sociale. *(Les Cahiers du Musée Social,* n° 1, 1946).
— Origine et organisation des Centres d'Education Sanitaire. La prophylaxie antivénérienne. (Juillet 1946).
— Education et logement. (Extrait de la revue *La Santé de l'Homme,* n° 24, août-septembre 1944).
— *Savoir prévenir,* guide pratique de la santé et de la lutte contre les maladies sociales.
Violet. — L'équipement sanitaire des écoles et la législation.
Winter (P.). — Vers une pédagogie nouvelle. (Article paru dans la revue *La Santé de l'Homme,* n° 34, janvier-février 1946).

Table des Matières

Introduction 9

Chapitre premier

Ce qu'il faut entendre par Education Sanitaire 11
a) *Sa nécessité* 12
b) *Son but* 15

Chapitre II

Fondement légal de l'Education Sanitaire 19

Chapitre III

Le champ d'action de l'Education Sanitaire 25

Chapitre IV

La propagande de l'Education Sanitaire 35

Chapitre V

Activité des différents centres d'Education Sanitaire 43
Activité du centre de Toulouse. — Ses projets d'avenir.. 48

Conclusions 55

Bibliographie 57

TOULOUSE - IMPRIMERIE CLÉDER